



Eaubonne, notre ville *infos*

UN AUTRE REGARD

N°2 mai 2015

QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en juin 2014, l'Association « Eaubonne, notre ville » poursuit et défend les réflexions et orientations mises en avant par la liste de même nom, lors de la campagne pour l'élection municipale de mars 2014.

NOS OBJECTIFS

Rassembler ceux qui souhaitent s'impliquer pour la vie de notre ville et se reconnaissent dans les valeurs de gauche. Porter des idées et des propositions alternatives à la politique pratiquée par l'équipe municipale actuelle. S'investir pour l'intérêt général sur les thèmes de la vie municipale : éducation, jeunesse, solidarité, urbanisme finances, cadre de vie et environnement, inter-communalité...

POUR TOUT SAVOIR SUR VOTRE VILLE

Notre blog est régulièrement mis à jour. Toutes les positions de notre groupe au conseil municipal sont expliquées. Abonnez-vous à la Newsletter pour recevoir directement nos publications www.eaubonnenotreville.fr Ou rendez-vous sur notre page Facebook et notre compte twitter !

NOUS CONTACTER

contact@eaubonnenotreville.fr

Dans le cadre de la baisse des dépenses globales de l'Etat, comme annoncé depuis longtemps, les villes reçoivent cette année des dotations en diminution et ce sera encore le cas en 2016. A Eaubonne, l'effet de ces baisses sur le budget 2015 n'est toutefois pas sensible. En effet, la ville bénéficie d'une dotation exceptionnelle. Elle a également choisi de ne pas investir dans les travaux d'assainissement, pourtant indispensables Chaussée Jules César, en récupérant les sommes allouées.

Dans ce contexte, la municipalité aurait dû faire le choix d'actions de fond et d'investissements structurants. Au contraire, elle fait le choix de l'éphémère.

Bien sûr, une ville animée favorise le lien entre les habitants mais la multiplication des actions festives se justifie-t-elle ? La majorité actuelle pourra-t-elle continuer ainsi, sans augmenter les impôts, et ce dès 2016 ?

Des actions ponctuelles, une communication à outrance et le dénigrement systématique des actions de l'équipe précédente ne peuvent couvrir le manque d'orientation et de vision politique à long terme. Les Eaubonnais ne sont pas dupes, ils savent ce qui a été fait.

Un an après votre élection, il est temps, Monsieur le Maire, que vous définissiez une véritable politique ambitieuse pour la ville et les Eaubonnais. Il est l'heure de l'expliquer et de l'assumer en toute clarté et responsabilité.

Marie-José Beaulande

Présidente de l'Association Eaubonne, notre ville

Nos élus

Forts de leur expérience, les élus de la liste "Eaubonne, notre ville" portent vos préoccupations et défendent leurs convictions, dans un esprit constructif et exigeant. Ils sont 7 à siéger au conseil municipal et 2 au conseil communautaire. Présents et disponibles, ils sont à votre écoute.



Frédéric Legendre, Jean Aubin, Sylvie Daunesse, Bernard Le Dûs, Gilles Thuillier, Marie-José Beaulande, Alexandra Girard

www.eaubonnenotreville.fr

FACEBOOK Eaubonne notre ville

TWITTER @EaubonneNV

10 470 euros pour une «lettre»

8 pages : c'est le format de la «lettre du Maire» que vous avez reçue dans vos boîtes aux lettres au début de l'année. 10 470 euros, un coût exorbitant alors qu'existe déjà le magazine municipal pour informer des actions municipales. Une «lettre» qui ressemble étrangement à un tract de propagande. Le Maire est toujours en campagne électorale, mais malheureusement avec l'argent des Eaubonnais !

Un beau square au Bois Jacques

Nous avons craint que la nouvelle municipalité ne réalise pas le projet ambitieux préparé par l'ancienne équipe municipale, mais finalement c'est bien celui-ci qui a vu le jour et nous en sommes très heureux. Le square est maintenant ouvert sur le quartier, totalement rénové, et adapté au plus grand nombre. Un nouveau lieu de vie sur le quartier Mont d'Eaubonne/ Centre Ville.



Square du Bois Jacques

Val et Forêt, c'est fini ! Vive Le Parisis ?

L'adoption du schéma régional de coopération intercommunale (SRCI) par le préfet de la région d'Ile-de-France en date du 4 mars dernier, a officialisé l'extension du périmètre de la communauté d'agglomération du Parisis à cinq nouvelles communes, dont Eaubonne. Cela conduit à la dissolution de notre alliance actuelle Val et Forêt (CAVF) et met fin à de longues discussions et de nombreux revirements.

A partir du 1er janvier 2016, Eaubonne, que l'on n'a pas souhaité séparer d'Erment, fera partie d'une intercommunalité de 15 villes rassemblant près de 270000 personnes. Cependant, ce nouvel ensemble sera de taille humaine, comparé à notre futur voisin direct, la **Métropole du Grand Paris** et ses 7 millions d'habitants.

Manifestations : toujours plus

Six nouvelles manifestations, ponctuelles et coûteuses, sont annoncées par la nouvelle municipalité avec une sollicitation systématique des associations eaubonnaises et des conseils de quartier.

Cette multiplication de festivités s'effectue au détriment d'un travail de fond nécessaire bien en amont entre les services de la ville et les partenaires locaux. Ce travail ensemble est indispensable pour tisser un vrai lien social au profit de tous les Eaubonnais. Une telle surenchère, sans véritable partenariat, sans respect des activités et des objectifs propres à chaque association, risque au surplus de les essouffler, au préjudice final de la population.

«Transparence» ou démagogie ?

Ce n'est pas en faisant, comme à son habitude, des effets d'annonce, que le Maire règlera les modalités d'attribution des logements sociaux à Eaubonne, encore moins en faisant croire qu'il peut les réserver en priorité aux Eaubonnais.

La réalité est tout autre. La municipalité ne peut attribuer directement des logements sociaux que si elle en est propriétaire, ce qui n'est pas le cas pour la commune d'Eaubonne. Elle dispose, en réalité, d'un contingent communal ne représentant que 20% du total des logements construits par les bailleurs sociaux, et ce, en contrepartie d'une garantie d'emprunts.

Nous rappelons que le Maire et son groupe, alors dans l'opposition, ont toujours voté contre cette disposition. Aujourd'hui, le Maire se préoccupe de l'attribution de logements qui, de par ses votes, n'auraient jamais vu le jour. Trop facile.

Les critères de présélection des familles en attente d'un logement ont toujours existé et ont toujours été appliqués. Ils permettent seulement, en cas de vacance d'un logement sur les 20% communaux, de pouvoir proposer 3 candidatures à la commission d'attribution. Et en définitive c'est cette commission, composée de représentants de la Préfecture, de la mairie, du bailleur et des associations de locataires et des familles qui attribuera le logement.

Monsieur le Maire, nous aussi nous sommes pour plus de transparence, surtout dans les informations que vous distillez à grand renfort de communication.

Vous avez dit démocratie ?

La mairie a traité avec dédain et dans la plus grande précipitation la création du Conseil des Aînés et du Conseil des jeunes, 2 instances importantes touchant de près les Eaubonnais. Aucun cadre n'a été défini au départ pour ces deux instances. La charte de fonctionnement du Conseil des Aînés, que les membres devaient initialement établir eux-mêmes, a finalement été totalement rédigée par la mairie sans aucune consultation, et témoigne d'une étrange défiance à l'égard des participants.

Quant au Conseil des Jeunes, les postulants n'avaient que 15 jours pour remettre leur candidature : la mairie refuse qu'ils soient élus, et choisira sur dossier chacun des participants. Voici deux illustrations bien singulières de la démocratie.



Val Joli

Urbanisme : la grande tromperie

Le Maire avait promis de ne pas densifier la ville, et tout le monde avait compris qu'aucune construction collective ne verrait le jour durant son mandat. Il a d'ailleurs fait une grande publicité de sa décision d'arrêter la dernière tranche de l'aménagement du Val Joli. Décision dommageable dont nous avons détaillé les impacts dans notre précédent journal. Aujourd'hui, virage à 180°, avec le plus grand cynisme, masqué sous le mot «réalisme».

LE P.L.U. RÉVISÉ

La municipalité lance une révision du Plan Local d'Urbanisme. Cette révision est obligatoire, afin d'adapter le P.L.U. aux dernières lois, Grenelle II et Alur. Mais dans la longue liste des objectifs fixés, en plus de ceux obligatoires, après la préservation des secteurs pavillonnaires, on découvre la volonté de densifier le long des axes principaux de la ville. Nous participerons activement à cette révision pour qu'un véritable débat ait lieu sur l'avenir de notre ville, pour un développement maîtrisé, respectueux de l'identité d'Eaubonne.

*Ils bétonnent !
Ça vous étonne ?*

LE P.L.U. ACTUEL A ÉTÉ APPROUVÉ PAR LE MAIRE

Aujourd'hui, le Maire use et abuse de l'argument «c'est à cause du P.L.U. de mon prédécesseur». Ce P.L.U., il l'a approuvé, il l'a voté ! Que sera le sien ? Quelle excuse trouvera-t-il à l'abandon de ses promesses de campagne ? Quel est son véritable projet pour notre ville ?

DES PROMOTEURS EN LIBERTÉ

Le Maire vante des projets privés auprès des riverains, tout en se dédouanant de toute responsabilité sur leur forme.

Le P.L.U. ne fait qu'ouvrir des possibilités de construction, les élus responsables doivent discuter chaque projet

pour qu'il s'intègre au mieux dans l'environnement. C'est ce que l'équipe précédente avait fait par exemple rue Condorcet avec le petit immeuble du Moulin Vert, rue Jean Jaurès, ou à l'angle du Boulevard de la République et de l'avenue Edouard Detaille avec des petites maisons de ville (projet malheureusement abandonné depuis).

Nous attendons que le Maire montre enfin, la détermination et le volontarisme dont il se gargarise.

UN MAIRE RECONSTRUCTEUR

Le Parisien du 29 janvier 2015 nous informe qu'à Eaubonne nous avons un Maire reconstruteur ! C'est quoi ?

C'est un Maire qui a adhéré à un Club créé à l'UMP pour regrouper des Maires qui, après avoir annulé en arrivant des programmes en cours, se préparent à beaucoup construire.



rue Condorcet, immeuble du Moulin Vert

Règlement Local de Publicité : la protection de nos paysages

Aboutissement de trois années de travail de la majorité précédente, le Règlement Local de Publicité de la ville d'Eaubonne vient d'être adopté, après une longue procédure similaire à celle des Plans Locaux d'Urbanisme. Ce règlement Local de Publicité répond à plusieurs objectifs :

- Il assure la protection des lieux importants d'un point de vue patrimonial.
- Il réduit l'impact des dispositifs publicitaires, et règlemente les mobiliers urbains publicitaires.

Eaubonne dispose donc maintenant d'un outil qui protège son environnement en supprimant les installations anarchiques de publicités. Merci François Balageas !

Fermeture du Gymnase Georges Hébert

UNE DÉCISION HÂTIVE ET MAL GÉRÉE



Le mauvais état du gymnase était connu et nous avons inscrit au budget 2014 une étude sur le coût, soit de travaux de réhabilitation soit de construction d'un nouvel équipement. La nouvelle municipalité a supprimé les crédits pour réaliser cette étude, alors même qu'elle décidait de la fermeture du site. Un an de perdu !

Lors de la présentation de l'audit, le Maire a demandé aux associations de se prononcer

sur la fermeture du site voulant ainsi leur faire porter cette décision. Mais, cette décision est de la responsabilité du Maire et de lui seul !

Fermer immédiatement le gymnase n'était pas nécessaire, l'audit technique ne le préconise d'ailleurs pas. Un plan de surveillance pouvait être établi gérant la sécurité et la disponibilité du site. Cela aurait permis de préserver les activités des différents utilisateurs. Au lieu de quoi les associations ont fait face à une réduction d'activité, voire une perte d'adhérents et pour le lycée et le collège à une réduction drastique du temps d'activité (EPS) voire à une suppression d'activité (Association Sportive).

ET MAINTENANT ?

Nous attendons :

- L'affirmation d'une volonté de répondre à l'attente et aux besoins des associations et du collège, et retrouver a minima la disponibilité perdue
- L'installation d'un bâtiment modulaire provisoire
- Un avancement rapide du projet de travaux :
 - Réhabilitation de la construction existante ?
 - Reconstruction d'un équipement pluri-disciplinaire ?

L'avenir du site est prioritaire et doit être élaboré en concertation avec les utilisateurs.

Décryptage

LE DISCOURS DU MAIRE

«Réunion de concertation» :

réunion d'information où le Maire demande aux participants d'être d'accord avec lui (habitants, associations ou conseils de quartier)

«Droits et devoirs» :

remplace l'intérêt général. Les Eaubonnais ou les associations doivent faire à la place de la ville

«Responsabilité» :

Je fais porter aux autres les responsabilités qui sont les miennes. Si vous n'êtes pas d'accord, c'est que vous êtes irresponsable

«Discussion pragmatique et objective» :

si vous n'êtes pas d'accord, c'est que vous êtes stupide

«Discours de fermeté et de vérité» :

cela ne va pas vous plaire mais je ne vous laisse pas le choix

«Détermination et volontarisme» :

je parle beaucoup, mais les résultats se font attendre

Budget 2015

Un équilibre de fonctionnement périlleux

Le budget ne tient que grâce à des recettes exceptionnelles pour équilibrer une augmentation structurelle des dépenses :

- Des recettes exceptionnelles (non garanties pour 2016 et les budgets suivants) à hauteur de 740 000 € :
 - 380 000 €, pour le Fonds de Solidarité de la Région Ile de France (versé par l'état).
 - 360 000 €, par une opération hasardeuse de ponction du budget d'assainissement (voir l'éditorial en première page). Le budget assainissement étant, en partie, financé par les Eaubonnais via le paiement de la taxe d'assainissement sur la consommation d'eau, cette ponction de 360 000 € s'apparente fort à un impôt déguisé !
- Une augmentation de +2,1% des dépenses de fonctionnement (malgré toutes les promesses de campagne) avec un pic sur la masse salariale à + 4,28%.

C'est une fuite en avant qui permet de cacher la réalité cette année, mais qui génère déjà une situation difficile pour le budget 2016. Ces 740 000 € de recettes exceptionnelles associés aux autres contraintes déjà connues (baisse de presque 500 000 € des dotations de l'état, ...), c'est un financement à minima de 1,3 M€ que les orientations (ou les manques d'orientations) prises cette année font d'ores et déjà peser sur le budget 2016.

Des investissements minimalistes

Faute de moyens financiers suffisants générés par ce budget 2015, les investissements déjà très faibles l'an dernier, sont encore en diminution de -18,32% cette année, avec entre autre :

- une baisse de -27,86% des investissements pour le patrimoine (à peine 2 M€)
- une diminution encore plus importante pour l'espace public : -43,95% (1,3 M€)

En conclusion, un budget inquiétant, opaque et sans vision d'avenir.